Modifié le 03/12/24

La Fibre Optique sur la Métropole : 200km de réseau de pointe

La Métropole met à disposition des opérateurs et des fournisseurs de services de communications électroniques (Fournisseurs d'Accès Internet, d'hébergement, etc.) une infrastructure physique de fibre optique non activée (fibres noires). Par ce biais, les services à très haut débit arrivent au plus près des professionnels et à moindre coût. Ce vaste réseau s'adapte et se développe en fonction des besoins des opérateurs et des entreprises.

Le déploiement du réseau de la Régie haut débit Métropole Rouen Normandie se fait souvent en parallèle à la réalisation de travaux d'infrastructures (pose de canalisations, réfection de chaussées, etc.), permettant ainsi de mutualiser les coûts et les moyens mis en œuvre.

La Métropole est l'interlocuteur privilégié des opérateurs et des entreprises.
N'étant pas opérateur, elle ne fournit pas d'accès direct Internet aux l'abonnés et aux particuliers.

Opérateurs, étendez rapidement votre réseau à moindre coût

La mise à disposition de l'infrastructure Fibre Optique de la Métropole permet aux opérateurs d'étendre leurs réseaux, d'interconnecter et de dégrouper les centraux Télécom et les points hauts à coûts réduits et de proposer leurs services à de nouveaux clients présents sur les zones d'activités.

Ceci sans investir dans leur propre infrastructure.

Le réseau relie les principaux NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés), NRO (Nœud de Raccordement optique), POP (Point of Presence ou «point de présence») et backbones du territoire.

La Métropole propose des prestations de location de fibre noire aux opérateurs de télécommunications :

- location de circuits optiques point à point
- sécurisation par boucles optiques
- accès aux chambres N-1 des NRA/NRO ou pop opérateurs

Backbone

> Ensemble constitué par les principales artères d'un réseau de télécommunications. Celui de la Métropole relie les POP opérateurs et les NRA.

Fibre optique noire

> Fibre optique brute installée, mais qui n'est pas encore activée, ni à plus forte raison, utilisée par un opérateur. Elle est appelée ainsi car elle n'est pas encore alimentée par une source lumineuse.

NRA (Noeud de Raccordement d'Abonné) - NRO (Nœud de Raccordement optique)

> Central téléphonique vers lequel aboutissent les lignes de cuivre ou optiques des abonnés. Il contient tous les équipements nécessaires à la transmission téléphonique, ADSL et fibres entre l'abonné et le réseau national.

POP (Point Of Presence)

> Le POP est un point de collecte régional du réseau d'un opérateur. Son rôle est de centraliser les connexions provenant des abonnés. Ils sont reliés par des liens très haut débit avec le réseau national de l'opérateur.

Entreprises : Productivité, rapidité, réactivité

Le réseau Fibre Optique de la Métropole favorise le développement économique du territoire. De nombreux opérateurs utilisent déjà notre réseau pour proposer leurs services à prix compétitif.

Les dirigeants peuvent aborder avec efficience les problématiques télécoms de leurs entreprises.

Implanter son entreprise sur le territoire de la Métropole, c'est …
… bénéficier d'un réseau très haut débit présent sur plus d'une vingtaine de zones d'activités.

Caractéristiques du réseau

Plus de 200km de fibres optiques s'étendant d'Isneauville au nord à Elbeuf au sud en passant par Canteleu à l'ouest et Franqueville-Saint-Pierre à l'est.

- Une vingtaine de zones d'activités économiques desservies ou facilement raccordables aujourd'hui
- Localisation de circuits optiques point à point
- Sécurisation par boucles optiques
- Délais de mise à disposition rapides

Une vingtaine de zones d'activité raccordées

La majeure partie des zones d'activités de la Métropole peut-être desservie par nos fibres optiques.

Trois zones d'activités sont reliées jusqu'à chaque parcelle (la Plaine de la Ronce à Isneauville, le Clos-Allard à Caudebec, la Vente-Olivier à Saint Etienne du Rouvray). Dans cette optique, les nouvelles zones d'activités seront systématiquement fibrées à chaque parcelle.

La création d’un réseau métropolitain à très haut-débit pour la collecte et la desserte des zones d’activités de la Métropole est cofinancée par l'Union européenne.

Table des matières